

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **9 (1864)**

Heft 18

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 18. Lausanne, 5 Septembre 1864. IX^e Année

SOMMAIRE. — Subsistance des troupes en campagne. — Guerre d'Afrique. — Tir militaire. — Campagne de Crimée (*suite*). — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Guerre du Danemark en 1864. (*2^e feuille.*)

SUBSISTANCE DES TROUPES EN CAMPAGNE.

On nous écrit de Nyon :

Les journaux suisses ont fait connaître que le département militaire fédéral, sur la demande de la Société fédérale des officiers, a ouvert un concours sur la question suivante :

« Quel est le meilleur moyen de pourvoir à la subsistance des troupes en campagne, et quels sont les meilleurs ustensiles de campagne ? »

Pour le moment nous ne voulons nous occuper que de la 1^{re} partie de cette question et voici ce que nous en pensons :

Lors d'une mise sur pied on commence par cantonner la troupe pendant un certain temps et elle est nourrie par les habitants, moyennant une indemnité déterminée par les règlements ; puis les brigades et les divisions formées elle reçoit alors ses rations des fournisseurs. C'est à partir de ce moment-là qu'on peut la considérer comme entrant en campagne et c'est ce qui a toujours été pratiqué jusqu'à présent. Comme nous désirons qu'à l'avenir on procède différemment et qu'au lieu de se servir de l'entremise des fournisseurs, on essaie du système des fournitures directes, nous dirons en peu de mots quelles seraient, d'après nous, les modifications à apporter à l'organisation actuelle pour arriver à ce résultat.

Le personnel du commissariat est trop nombreux et devrait être considérablement diminué ; il suffirait en effet d'un effectif de :